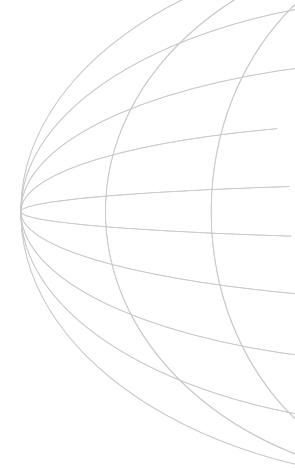


NOTRE CODE DE CONDUITE

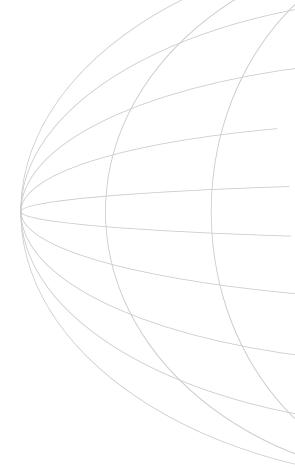


QU'EST-CE QU'UN CODE DE CONDUITE ?

C'est un manuel qui établit le comportement et les valeurs de conduite à suivre par l'équipe humaine qui compose MAF RODA et qui, par la même occasion, nous rappelle notre engagement en faveur du bien-être et du respect des règles et des personnes.

QUI DOIT LE RESPECTER ?

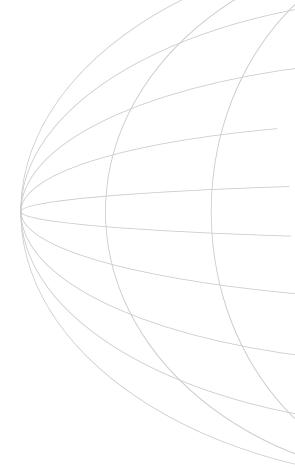
Ce code est applicable à toutes les personnes qui travaillent chez MAF RODA, quel que soit leur type de contrat ou sa durée, et qu'il s'agisse de gestionnaires ou d'ouvriers. Nous devons tous et toutes connaître ce code et le respecter.



1. Respect des personnes

Chez MAF RODA, nous nous engageons à traiter chaque personne avec professionnalisme et à faire preuve de respect de sa dignité. Nous apprécions et célébrons chacune de nos différences et cultivons un environnement de travail collaboratif qui favorise l'innovation et le respect des nouvelles idées.

Nous condamnons fermement le harcèlement sous toutes ses formes et nous nous engageons à signaler immédiatement tout comportement offensant, dégradant ou discriminatoire. Nous garantissons l'absence de représailles pour toute personne qui fait état de soupçons, sauf en cas d'allégations fausses ou diffamatoires. La violence sous toutes ses formes, y compris les menaces, est considérée comme une faute très grave possible de sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement.



2. Santé et sécurité

Nous nous engageons personnellement à veiller à la sécurité et à la santé de nos employés, de nos sous-traitants, de nos clients et de nos lieux de travail.

Nous nous engageons pour la santé des personnes qui constituent MAF RODA. C'est pour cette raison qu'il en va de chacun de vérifier et d'exiger que le travail et les moyens de production dans nos installations, et dans celles où nous devons effectuer des travaux ou des services, soient conformes à la réglementation en matière de prévention des risques professionnels. Le non-respect de ces règles sera considéré comme une faute très grave et pourra entraîner le licenciement.

La politique de santé et de sécurité comprend l'interdiction de l'usage et de la possession de stupéfiants et de boissons alcoolisées dans nos locaux et nos véhicules, ainsi que l'interdiction de se rendre au travail sous l'influence de ces substances. L'utilisation de médicaments susceptibles d'affecter la conduite de véhicules ou de machines doit également être signalée à votre supérieur et aux responsables de la prévention des risques professionnels.



3. Intégrité face aux fournisseurs et aux clients

L'intégrité régit nos relations avec les fournisseurs et les clients, en donnant la priorité aux décisions prises dans l'intérêt du groupe. Nous n'acceptons ni n'offrons de cadeaux ou de gratifications en échange d'opportunités commerciales à des clients, des fournisseurs, des fonctionnaires, des membres de partis politiques ou des représentants du gouvernement. Cela ne signifie pas que nous ne faisons pas de cadeaux ou de dons socialement acceptables, pour autant qu'ils soient soumis à la loi et approuvés par la direction. Il est interdit d'accepter des faveurs de la part de tiers, afin de garantir la transparence des relations commerciales et d'éviter les conflits d'intérêts.

En cas de doute, le service juridique ou, à défaut, la direction devront être consultés.

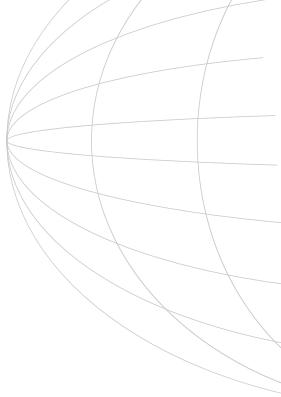


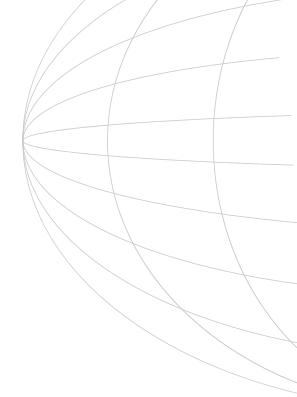
4. Empreinte dans la société

Nous maintenons un engagement clair en faveur de l'environnement social et rejetons donc fermement les pratiques susceptibles de violer les droits de l'homme, de discriminer ou d'abuser des groupes vulnérables, y compris nos fournisseurs. Nous considérons la diversité sous toutes ses formes comme un enrichissement, et les comportements discriminatoires constituent une infraction très grave.

Nous sommes également engagés en faveur de l'environnement, avec la mise en œuvre de politiques de protection de l'environnement conformes aux ODD.

Nous développons des solutions durables qui protègent l'environnement, en anticipant, grâce à notre grande équipe, les besoins et les attentes du client, et en éliminant nos déchets de façon responsable.

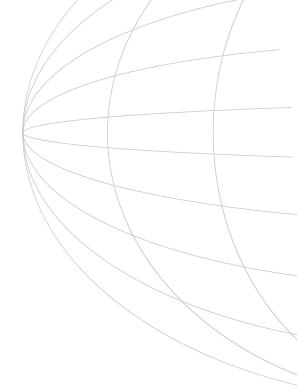




5. Nous créons l'avenir en respectant le passé

Animés par un esprit d'innovation constant, nous accompagnons la croissance de nos clients en même temps que celle de nos produits, afin de leur offrir la solution la mieux adaptée à leurs besoins.

À cette fin, nous encourageons l'amélioration continue et promouvons un esprit critique constructif dans nos usines, afin de croître, de développer, d'innover, de protéger et de converger dans des processus rentables, grâce aux efforts de tous.



6. Usage de la technologie

Nous reconnaissons le droit de ne pas réaliser de communications professionnelles en dehors des heures de travail. Sauf lorsque, du fait de notre activité, nous devons contacter des techniciens et/ou des responsables de service pour résoudre tout incident nécessitant leur intervention.

De même, il est interdit d'utiliser les appareils de travail à des fins privées et d'installer des programmes qui ne sont pas fournis par MAF RODA. Les moyens technologiques mis à disposition par MAF RODA peuvent être contrôlés afin de vérifier leur contenu et leur utilisation conformément au présent règlement.

Le non-respect de ces règles est considéré comme une infraction très grave, car il a un impact négatif sur la sécurité et les performances au travail.



Visionary engineering

in / www.maf-roda.com